dodis.ch/30450

Copie à la Division des affaires politiques

13 septembre 1961

L.09.4. - SM/eg

A la Division des organisations internationales du Département politique fédéral

B e r n e

14.9.61 47
S.B. 34.66.Eg.0.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli, en double exemplaire, copie de la lettre que je viens de recevoir du Ministre de la culture et de l'orientation nationale, M. Okacha. Comme vous le verrez, les autorités égyptiennes sollicitent une contribution de la Suisse pour le sauvetage des monuments d'Abou Simbel. La contribution souhaitée serait de l'ordre de USA $ 626'000.-- en appliquant le barème de l'Unesco.

J'ignore si la Confédération et l'économie privée seront disposées à faire un geste envers l'Egypte. Je me permets de vous rappeler la conversation que j'ai eue avec vous à ce sujet en juin dernier lors de mon passage à Berne. Il me semblerait anormal et contraire à nos intérêts, au cas où des fonds pourraient être réunis, de les transférer en Egypte soit directement, soit par l'intermédiaire de l'Unesco, alors que nous avons d'importantes sommes bloquées sur ce marché. Cet argument a pris une importance plus considérable encore depuis les nouvelles mesures de nationalisation décrétées en juillet.

Si une aide de la Suisse était envisagée, ce problème devrait donc être examiné à mon avis dans le cadre des questions générales relatives au payement et au transfert des indemnités de nationalisation. C'est la raison pour laquelle je prends la liberté d'envoyer une copie de cette lettre avec son annexe à la Division des affaires politiques ainsi qu'à la Division du commerce.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Chargé d'Affaires de Suisse a.i.:

sig. Masnata

Annexe en double

Dodis